



Toulouse, le 30 septembre 2021

A Madame la Présidente

De l'ARF,

Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents de Région,

Mesdames, Messieurs les Conseillers
Régionaux

LETTRE OUVERTE.

Madame la Présidente

De l'ARF,

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents de Région,

Mesdames, Messieurs les Conseillers Régionaux

L'ensemble des Syndicat CGT des Conseil Régionaux saisit l'opportunité de ce rendez vous majeur dans le paysage politique républicain afin de vous interpeller publiquement sur les disparités territoriales qu'autorise la libre administration des collectivité territoriales au gré des transferts de compétences dans le cadre des différentes décentralisations paradoxalement à l'heure européenne.

En effet force est de constater que la compétition entre d'une part chaque région, et d'autre part les appareils politiques en charge dans ces collectivités, créés une différence malsaine de traitement envers chaque citoyen et chaque agent territorial suivant ou il réside.

Cela ne nous apparait pas légitime.

LE SERVICE PUBLIC territorial
C'EST UN bien PUBLIC

Et surtout contraire à l'esprit républicain que vous affirmez publiquement porter.

C'est pour cela que nous souhaiterions que les collectivités territoriales, dans lesquelles vous avez la responsabilité, s'obligent à respecter les valeurs de notre république afin que dans ce cadre, chaque citoyen ainsi que chaque agent public en charge de mettre en œuvre vos politiques publiques soient traités avec équité sur l'ensemble du territoire national.

- L'égalité d'accès et de traitement de TOUS les usagers ;
- La continuité du service public sur tout le territoire ;
- L'adaptabilité qui permet d'ajuster le contenu avec le progrès technique et l'évolution des besoins des usagers.

Doivent être les fondements inflexibles du service public.

Nous espérons que cette interpellation vous obligera à une réflexion politique globale au-delà de votre volonté de pouvoir local et que vous saurez vous emparer de ce sujet pour garantir à tous un service public de qualité effectué en toute indépendance par des fonctionnaires sous statut.

Et c'est pourquoi nous vous proposons d'intercéder auprès de l'exécutif national tant en votre qualité d'employeur territorial qu'en celle de votre engagement politique pour :

- L'augmentation de manière significative du point d'indice et ainsi permettre aux agents publics de vos territoires d'améliorer leur pouvoir d'achat bien amputé depuis maintenant 10 ans.
- L'application légale du temps de travail avec les réductions liées aux cycles de travail, horaires décalés, travaux pénibles, de nuit, en équipes ...
- L'harmonisation par le haut du service rendu au public et des conditions de travail des personnels à l'œuvre de ce service.

Recevez nos sincères salutations.

Pour la fédération CGT des Services publics

Natacha POMMET



Secrétaire générale

Syndicat CGT

Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté

Le secrétaire de la CGT Hervé BORDET



Syndicat CGT Conseil Régional Occitanie

Le secrétaire de la CGT

Didier PRANEUF



LE SERVICE PUBLIC territorial
C'EST UN bien PUBLIC

Syndicat CGT Conseil Régional Normandie



Le secrétaire Fabrice.Berthou

Syndicat CGT Conseil
Régional du Centre-Val de Loire
secrétaire de la CGT Nadège CHABOT



Syndicat CGT
Conseil Régional Ile-de-France



Syndicat CGT Collectivité de Corse
Le secrétaire général
Eric Luciani



Syndicat CGT du Conseil Régional Grand Est

Le secrétaire général,

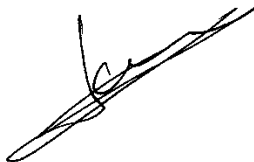


Pascal KOEHLER

Syndicat CGT du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes
Secrétaire Général



Syndicat CGT du
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.
Secrétaire Eduardo Barzana



Syndicat CGT Conseil Régional
de Bretagne

Le secrétaire adjoint

Stéphane GUILLAUME

